



Le repositionnement géostratégique du Maroc entre ancrage européen et ouverture africaine

Morocco's Geostrategic Repositioning between European Anchoring and African Opening

SADIKI Abdelali

Docteur affilié au Laboratoire de recherche Droit - Sciences Juridiques et Politiques.

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Université Chouaib Doukkali, El Jadida, Maroc.

Résumé

Le repositionnement géostratégique du Maroc au cours des dernières années constitue l'un des phénomènes marquants des relations internationales en Afrique du Nord. Longtemps structuré par un ancrage privilégié avec l'Union européenne, le Royaume a progressivement engagé une diversification de ses partenariats extérieurs en renforçant sa présence politique, économique et institutionnelle sur le continent africain. Cette évolution ne traduit pas une rupture avec l'espace européen, mais plutôt la recherche d'un nouvel équilibre diplomatique fondé sur la pluralité des alliances et la consolidation de l'autonomie stratégique nationale.

L'étude analyse, les fondements historiques de la centralité européenne dans la politique extérieure marocaine, puis les déterminants du tournant africain, notamment à travers le retour du Maroc à l'Union africaine et le développement d'une diplomatie économique active en Afrique subsaharienne. Elle met également en lumière les effets de la recomposition de l'ordre international, marqué par la multipolarité croissante et la concurrence des influences.

L'article soutient que la stratégie marocaine actuelle repose moins sur un choix exclusif entre Europe et Afrique que sur une logique de complémentarité géopolitique visant à transformer la position du Royaume en interface régionale entre plusieurs espaces. Cette dynamique ouvre de nouvelles perspectives de puissance régionale, tout en soulevant des défis liés à la cohérence stratégique, à la soutenabilité économique et à l'évolution des rapports avec les partenaires traditionnels.

Mots-clés : Maroc, géostratégie, Union européenne, Union africaine, diplomatie, Afrique.

Abstract

Morocco's geostrategic repositioning in recent years has emerged as one of the most significant developments in international relations in North Africa. Long shaped by a privileged partnership with the European Union, the Kingdom has gradually diversified its external relations by strengthening its political, economic, and institutional presence across the African continent. This evolution does not reflect a break with the European sphere, but rather the search for a new diplomatic balance based on a plurality of alliances and the consolidation of national strategic autonomy.

This study examines the historical foundations of Europe's central role in Moroccan foreign policy, before analysing the drivers of Morocco's African shift, particularly through its return to the African Union and the development of an active economic diplomacy in Sub-Saharan Africa. It also highlights the effects of the ongoing transformation of the international order, marked by increasing multipolarity and growing competition for influence.

The article argues that Morocco's current strategy is based less on an exclusive choice between Europe and Africa than on a logic of geopolitical complementarity aimed at transforming the Kingdom's position into that of a regional interface connecting several strategic spaces. This dynamic creates new opportunities for regional influence, while also raising challenges related to strategic coherence, economic sustainability, and the evolution of relations with traditional partners.

Keywords: Morocco, geostrategy, European Union, African Union, diplomacy, Africa.



Introduction

Les recompositions contemporaines de l'ordre international, marquées par l'affirmation de nouvelles puissances, la montée des logiques multipolaires et la redéfinition des espaces d'influence régionaux, imposent aux États intermédiaires une adaptation constante de leurs choix stratégiques. Dans ce contexte mouvant, le Royaume du Maroc apparaît comme un acteur particulièrement révélateur des nouvelles dynamiques géopolitiques à l'œuvre dans l'espace euro-africain. Situé au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et du monde atlantique, le Maroc a progressivement construit une politique extérieure fondée sur la diversification de ses partenariats, la valorisation de sa position géographique et la consolidation de ses intérêts stratégiques.

Historiquement, l'orientation extérieure marocaine s'est largement structurée autour d'un ancrage privilégié avec l'Union européenne, premier partenaire commercial, investisseur majeur et interlocuteur institutionnel central du Royaume. Cette relation a connu une évolution qualitative importante avec la conclusion de l'Accord d'association de 1996, entré en vigueur en 2000, puis avec l'octroi du Statut avancé en 2008, lequel a consacré une forme de partenariat renforcé entre les deux parties. Ce cadre a permis l'intensification du dialogue politique, l'approfondissement de la coopération sectorielle et une dynamique de convergence normative dans plusieurs domaines⁷⁶³.

Toutefois, la centralité européenne ne saurait désormais résumer à elle seule les orientations extérieures du Maroc. Depuis le début du XXI^e siècle, et plus nettement encore au cours de la dernière décennie, le Royaume a engagé un repositionnement géostratégique significatif fondé sur le renforcement de sa profondeur africaine. Le retour du Maroc au sein de l'Union africaine en 2017, après plusieurs décennies d'absence, constitue à cet égard un tournant majeur. Il s'est accompagné d'une intensification des investissements marocains en Afrique subsaharienne, d'une diplomatie économique active, ainsi que d'une multiplication des partenariats bilatéraux dans les domaines bancaire, agricole, énergétique, religieux et sécuritaire⁷⁶⁴.

Ce double mouvement — maintien d'un partenariat structurant avec l'Europe et approfondissement d'une présence stratégique en Afrique — invite à dépasser les lectures binaires opposant un choix européen à une orientation africaine. Il semble davantage traduire l'émergence d'une doctrine pragmatique de complémentarité géopolitique, par laquelle le Maroc cherche à transformer sa position périphérique en centralité régionale. Dès lors, le Royaume ne se présente plus uniquement comme voisin méridional de l'Europe, mais également comme puissance relais entre plusieurs ensembles géoéconomiques et géopolitiques.

La problématique qui sous-tend cette étude consiste donc à s'interroger sur la nature et les ressorts du repositionnement géostratégique du Maroc entre ancrage européen et ouverture africaine. S'agit-il d'une simple diversification diplomatique conjoncturelle, ou bien d'une reconfiguration durable de la politique étrangère marocaine ? Dans quelle mesure cette stratégie permet-elle au Royaume de renforcer son autonomie, d'accroître sa capacité de négociation et de consolider son statut d'acteur régional pivot ?

Pour répondre à ces interrogations, la présente contribution analysera, dans un premier temps, les fondements historiques et institutionnels de l'ancrage européen du Maroc. Elle examinera, dans un second temps, les manifestations et déterminants du tournant africain engagé par le Royaume. Elle s'attachera enfin à évaluer les perspectives, les limites et les

763 JAMET J.-F., Intégration régionale : Processus de Barcelone et Union pour la Méditerranée, quels scénarios d'avenir ? *Questions d'Europe*, p. 6.

764 EL KADIRI, Abdelkader, La politique extérieure du Maroc entre le projet et la réalité, *Le Maroc actuel : Une modernisation au miroir de la tradition*, 1992, pp. 171-190.



implications géopolitiques d'une stratégie marocaine fondée sur l'équilibre des partenariats et la diversification des espaces d'influence.

I. Les fondements historiques et stratégiques de l'ancrage européen du Maroc

La compréhension du repositionnement géostratégique actuel du Maroc suppose, en amont, un retour aux déterminants historiques ayant structuré durablement son orientation extérieure. En effet, l'ouverture africaine engagée ces dernières années ne peut être correctement appréhendée sans mesurer le poids ancien et persistant du tropisme européen dans la diplomatie marocaine. L'ancrage du Royaume dans l'espace euro-méditerranéen procède d'une construction progressive, nourrie par la proximité géographique, les interdépendances économiques et l'institutionnalisation croissante des relations bilatérales. C'est dans cette perspective qu'il convient d'examiner, d'abord, la centralité historique du partenariat euro-marocain.

A. La centralité historique du partenariat euro-marocain

L'inscription du Maroc dans son environnement européen constitue l'un des traits constants de sa politique extérieure contemporaine. Bien que le Royaume appartienne historiquement, culturellement et politiquement à l'espace maghrébin, arabe et africain, sa proximité géographique avec l'Europe, conjuguée à l'intensité des échanges humains et économiques, a favorisé l'émergence d'un lien structurel durable avec le continent européen. La traversée du détroit de Gibraltar, séparant les deux rives par quelques kilomètres seulement, a fait du Maroc un voisin immédiat de l'Europe et un acteur incontournable dans les équilibres méditerranéens.

Au lendemain de l'indépendance en 1956, les autorités marocaines ont rapidement perçu l'importance stratégique de la coopération avec les puissances européennes, en particulier dans les domaines commercial, technique et financier. L'économie nationale demeurerait alors fortement connectée aux marchés européens, tant en raison de l'héritage historique que de la structure des exportations marocaines, principalement orientées vers les produits agricoles, miniers et, progressivement, manufacturiers. Cette interdépendance économique a contribué à faire de l'Europe un partenaire prioritaire dans les choix diplomatiques du Royaume⁷⁶⁵.

L'institutionnalisation de cette relation s'est matérialisée dès 1969 par la conclusion d'un premier accord commercial avec la Communauté économique européenne, avant l'Accord de coopération de 1976 qui a marqué une étape plus avancée dans la formalisation des rapports bilatéraux. Ce dernier visait déjà à dépasser la simple logique commerciale pour intégrer des mécanismes d'assistance économique et de dialogue plus structuré. À travers ces instruments successifs, le Maroc s'est progressivement inscrit dans l'orbite conventionnelle européenne, tout en cherchant à préserver sa souveraineté politique et ses marges de négociation⁷⁶⁶.

La décennie 1990 a constitué un moment charnière dans la consolidation de cet ancrage. La fin de la guerre froide, l'accélération de la mondialisation économique et la reconfiguration des politiques méditerranéennes européennes ont ouvert une nouvelle phase de rapprochement. Le lancement du Processus de Barcelone en 1995 a placé le Maroc parmi les partenaires centraux de la coopération euro-méditerranéenne. Dans ce cadre, le Royaume a été considéré comme un interlocuteur stable dans une région traversée par de multiples tensions politiques et sécuritaires⁷⁶⁷.

765 « Les accords d'association entre la CEE, le Maroc et la Tunisie », *Maghreb, études et documents*, Mai- Juin 1969, n° 3. p. 11.

766 Ibid.

767 Gillespie Richard, "The Barcelona Process and Euro-Mediterranean Relations", *Mediterranean Politics*, vol. 2, 1997, p. 1-24.



L'Accord d'association signé en 1996 et entré en vigueur en 2000 a renforcé davantage cette centralité. Il a instauré un cadre juridique dense organisant les relations politiques, commerciales, sociales et institutionnelles entre le Maroc et l'Union européenne. Ce texte a également préparé le terrain à une intégration économique progressive fondée sur la libéralisation des échanges, l'adaptation réglementaire et la coopération sectorielle. En pratique, il a consacré l'idée selon laquelle la modernisation économique marocaine passait largement par l'intensification des liens avec l'espace européen⁷⁶⁸.

Au-delà des instruments juridiques, plusieurs facteurs structurels expliquent la permanence de cette orientation. D'abord, l'Union européenne demeure pendant de longues années le premier partenaire commercial du Maroc, principal investisseur étranger et source essentielle de transferts technologiques. Ensuite, l'importance des communautés marocaines établies en Europe a créé un espace humain transnational consolidant les relations bilatérales par les flux migratoires, les transferts financiers et les interactions socioculturelles. Enfin, la coopération sécuritaire, notamment en matière migratoire et de lutte contre les menaces transnationales, a progressivement renforcé l'interdépendance stratégique entre les deux parties⁷⁶⁹.

Cependant, cette centralité européenne ne signifie pas une relation exempte de tensions. Les asymétries économiques, les divergences sur certaines questions politiques et les débats relatifs aux conditionnalités normatives ont souvent révélé les limites du partenariat. Malgré cela, l'Europe a conservé une place structurante dans la hiérarchie diplomatique marocaine, au point de constituer, durant plusieurs décennies, le principal référentiel externe de coopération et de modernisation institutionnelle.

Ainsi, l'ancrage européen du Maroc procède moins d'un choix conjoncturel que d'une construction historique longue, nourrie par la géographie, les intérêts économiques, les mobilités humaines et les calculs stratégiques. C'est précisément cette profondeur historique qui permettra, par la suite, l'émergence d'un cadre plus ambitieux : celui du Statut avancé.

B. Le Statut avancé comme cadre de rapprochement renforcé

Si les accords conclus entre le Maroc et l'Union européenne ont progressivement consolidé les bases d'un partenariat dense et structuré, une nouvelle étape fut franchie avec l'octroi au Royaume du Statut avancé en octobre 2008. Cet événement a constitué un tournant majeur dans l'histoire des relations maroco-européennes, en consacrant la singularité du Maroc au sein de la politique européenne de voisinage et en lui reconnaissant une place particulière parmi les partenaires méridionaux de l'Union. Dès lors, la relation bilatérale ne relevait plus seulement d'une coopération classique d'association, mais d'une logique de rapprochement approfondi fondée sur des ambitions politiques et institutionnelles plus élevées⁷⁷⁰. Le Statut avancé ne correspond pas à une adhésion, ni à une promesse d'intégration institutionnelle comparable à celle offerte aux États candidats. Il s'analyse plutôt comme un mécanisme intermédiaire, original et évolutif, visant à rapprocher progressivement le Maroc de certains espaces fonctionnels européens sans remise en cause de sa souveraineté étatique. À travers cette formule, l'Union entendait récompenser les réformes engagées par le Royaume, tout en consolidant un partenariat stratégique avec un acteur jugé stable dans son voisinage méridional⁷⁷¹.

⁷⁶⁸ MELLAH, M.F. « L'association du Maroc à la CEE, aspects politiques », les éditions maghrébines, 1974, p. 272.

⁷⁶⁹ Khader Bichara, L'Europe pour la Méditerranée, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 88-96.

⁷⁷⁰ ABOUDDAHAB Zakaria, La transition démocratique du Maroc à l'aune du statut avancé et de l'évolution des institutions européennes, *Cahiers de la Méditerranée*, 90, 2015, p.3

⁷⁷¹ Ibid.



Sur le plan politique, ce nouveau cadre a favorisé l'intensification du dialogue entre les institutions marocaines et européennes. Des mécanismes réguliers de concertation ont été renforcés dans des domaines sensibles tels que la gouvernance, la sécurité, la justice, la mobilité et la coopération régionale. Le Maroc a également bénéficié d'un accès plus étroit à certains programmes, agences et instruments financiers européens, traduisant une volonté d'intégration fonctionnelle graduelle⁷⁷².

Sur le plan économique, le Statut avancé visait à approfondir l'interdépendance déjà existante entre les deux partenaires. Il s'inscrivait dans une logique de convergence réglementaire destinée à faciliter les échanges commerciaux, à améliorer l'attractivité du marché marocain et à rapprocher progressivement certaines normes nationales de l'acquis européen. Cette orientation s'est notamment traduite par l'ouverture de discussions relatives à l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA), pensé comme un prolongement économique du rapprochement institutionnel⁷⁷³.

D'un point de vue juridique et administratif, ce cadre renforcé a encouragé plusieurs dynamiques de modernisation normative. De nombreuses politiques publiques marocaines ont intégré, à des degrés variables, des standards inspirés des pratiques européennes dans des secteurs tels que la concurrence, la protection du consommateur, la régulation économique, l'environnement ou encore la gestion publique. Sans constituer un transfert mécanique de normes, cette évolution témoigne d'un processus d'européanisation partielle fondé sur l'adaptation sélective et pragmatique⁷⁷⁴.

Toutefois, la portée du Statut avancé doit être nuancée. En dépit de sa valeur symbolique et de ses effets concrets, ce dispositif est demeuré confronté à plusieurs limites structurelles. D'abord, son contenu juridique restait largement dépendant de la volonté politique des parties et de l'évolution des priorités européennes. Ensuite, l'absence de perspective d'adhésion réduisait la capacité mobilisatrice du modèle européen, contrairement aux processus d'élargissement. Enfin, certaines tensions récurrentes — notamment autour des questions migratoires, commerciales ou liées au Sahara marocain — ont rappelé que le partenariat demeurait traversé par des rapports de force et des intérêts parfois divergents⁷⁷⁵.

Il n'en demeure pas moins que le Statut avancé a marqué l'apogée institutionnelle de l'ancrage européen du Maroc. Il a consacré une relation d'exception dans le voisinage sud de l'Union et offert au Royaume une reconnaissance politique significative. Surtout, il a fourni au Maroc un levier supplémentaire pour renforcer ses capacités internes tout en consolidant sa crédibilité internationale. Mais, paradoxalement, c'est aussi à partir de cette phase de maturité du partenariat européen que le Royaume commencera à diversifier plus nettement ses horizons stratégiques, notamment en direction du continent africain.

II. Le tournant africain de la diplomatie marocaine

Si l'ancrage européen a longtemps constitué l'axe structurant de la politique extérieure marocaine, les évolutions régionales et internationales des deux dernières décennies ont progressivement conduit le Royaume à élargir son horizon stratégique. Sans remettre en cause la centralité du partenariat avec l'Union européenne, le Maroc a engagé une redéfinition pragmatique de ses priorités extérieures, fondée sur la valorisation de sa profondeur africaine et la diversification de ses

⁷⁷² Commission européenne, Statut avancé Maroc-UE : document conjoint, Bruxelles, 2008.

⁷⁷³ Ibid.

⁷⁷⁴ Schimmelfennig Frank, "Europeanization beyond Europe", Living Reviews in European Governance, vol. 7, 2012, p. 6-14.

⁷⁷⁵ ABOUDDAHAB Zakaria, Op. Cit. p. 3



espaces d'influence. Cette inflexion diplomatique, particulièrement visible depuis les années 2010, s'est traduite par un retour institutionnel affirmé sur la scène continentale et par le déploiement d'une présence économique croissante en Afrique subsaharienne.

A. Le retour du Maroc à l'Union africaine

Le renforcement de la dimension africaine de la politique étrangère marocaine trouve son expression la plus symbolique dans la réintégration du Royaume au sein de l'Union africaine en janvier 2017. Cet événement a mis fin à une absence institutionnelle de plus de trois décennies, consécutive au retrait marocain de l'Organisation de l'unité africaine en 1984. Bien au-delà d'un simple retour diplomatique, cette décision a consacré une relecture stratégique de la place du Maroc dans son environnement continental⁷⁷⁶.

Ce repositionnement s'explique d'abord par une évolution substantielle des paramètres géopolitiques africains. Le continent est devenu, au cours des dernières années, un espace central de croissance démographique, d'expansion économique et de compétition internationale. Pour le Maroc, demeurer en marge des enceintes continentales n'apparaissait plus compatible avec ses ambitions régionales, ni avec la nécessité de défendre ses intérêts politiques dans les forums multilatéraux africains⁷⁷⁷.

Le retour à l'Union africaine répondait également à une logique de consolidation diplomatique concernant la question du Sahara marocain. En réinvestissant l'espace institutionnel africain, le Royaume a privilégié une stratégie d'influence interne fondée sur la présence, la négociation et la multiplication des partenariats bilatéraux, plutôt qu'une posture de distance institutionnelle. Cette orientation a permis au Maroc de renforcer progressivement ses soutiens politiques au sein du continent⁷⁷⁸.

Parallèlement, cette réintégration s'inscrit dans une vision plus large de coopération Sud-Sud promue par le Royaume. Le Maroc a cherché à présenter son modèle africain comme un partenariat fondé sur la solidarité pragmatique, l'investissement mutuellement avantageux et le partage d'expertise dans des secteurs variés : agriculture, finance, formation religieuse, infrastructures, santé ou énergie. L'Afrique n'est donc plus seulement un espace diplomatique, mais un véritable prolongement stratégique de l'action extérieure marocaine⁷⁷⁹.

Sur le plan institutionnel, la présence marocaine au sein de l'Union africaine a permis au Royaume d'intégrer davantage les mécanismes de gouvernance continentale, de participer aux débats sur la sécurité régionale, le commerce intra-africain et les transitions économiques, tout en valorisant sa position de passerelle entre Afrique et Europe. Cette double appartenance fonctionnelle renforce l'originalité du positionnement marocain sur la scène internationale.

Il convient toutefois de souligner que ce tournant africain ne traduit nullement un abandon de l'orientation européenne. Il s'agit plutôt d'un rééquilibrage stratégique destiné à élargir les marges de manœuvre diplomatiques du Royaume. En ce sens, le retour à l'Union africaine marque moins une rupture qu'une montée en puissance d'une diplomatie multi-appartenances.

⁷⁷⁶ EL KADIRI, Abdelkader, La politique extérieure du Maroc entre le projet et la réalité, *Le Maroc actuel : Une modernisation au miroir de la tradition*, 1992, pp. 171-190.74

⁷⁷⁷ Ibid.

⁷⁷⁸ Ibid.

⁷⁷⁹ Abdellah SAAF, *Le grand retour du Maroc en Afrique*, Rabat, 2018, p. 41-55.



Ainsi, la réintégration continentale de 2017 constitue l'un des piliers majeurs du repositionnement géostratégique marocain. Elle inaugure une phase dans laquelle le Royaume entend conjuguer ancrage euro-méditerranéen et profondeur africaine, en transformant sa situation géographique en ressource politique durable.

B. Diplomatie économique et coopération Sud-Sud

Si la réintégration du Maroc au sein de l'Union africaine a constitué le symbole politique du retour continental du Royaume, ce repositionnement s'est surtout matérialisé par le déploiement d'une diplomatie économique structurée et proactive. En effet, l'un des traits distinctifs de la stratégie africaine marocaine réside dans l'articulation étroite entre action diplomatique, présence entrepreneuriale et coopération technique. L'Afrique subsaharienne est progressivement devenue un espace prioritaire d'expansion économique, de projection institutionnelle et de consolidation d'influence.

Cette orientation repose d'abord sur une multiplication des visites royales et des accords bilatéraux conclus avec plusieurs États africains depuis les années 2000. Ces déplacements officiels ont souvent été accompagnés de délégations ministérielles et d'opérateurs économiques, traduisant une diplomatie de terrain fondée sur la contractualisation, l'investissement et la recherche de partenariats durables. Le Royaume a ainsi privilégié une approche pragmatique où la relation politique sert de levier à l'intégration économique⁷⁸⁰.

Les établissements bancaires marocains figurent parmi les vecteurs les plus visibles de cette présence continentale. Plusieurs groupes financiers nationaux ont développé des réseaux importants en Afrique de l'Ouest, centrale et orientale, contribuant à l'implantation du capital marocain dans les circuits économiques régionaux. Cette expansion bancaire a renforcé la capacité du Maroc à accompagner ses entreprises à l'étranger, à soutenir les flux commerciaux et à consolider son rôle d'intermédiation financière entre l'Afrique et les partenaires extérieurs⁷⁸¹.

Le secteur des télécommunications, des assurances, du BTP, de la logistique et des énergies renouvelables a également connu une dynamique comparable. Des entreprises marocaines se sont positionnées sur divers marchés africains, participant à la réalisation d'infrastructures, à la modernisation des services et au financement de projets structurants. Cette présence économique ne relève donc pas d'une simple recherche de débouchés commerciaux, mais d'une stratégie plus large d'influence par l'investissement productif⁷⁸².

Parallèlement, la coopération Sud-Sud promue par le Maroc se distingue par une dimension humaine et institutionnelle importante. Le Royaume a développé des programmes de formation de cadres africains, l'accueil d'étudiants subsahariens dans les universités marocaines, des partenariats dans le domaine agricole, ainsi qu'une coopération religieuse fondée notamment sur la formation des imams. Ces instruments non strictement marchands contribuent à renforcer le capital relationnel du Maroc sur le continent et à inscrire son action dans la durée⁷⁸³.

Sur le plan géoéconomique, cette stratégie a permis au Royaume de réduire partiellement sa dépendance vis-à-vis des marchés traditionnels européens en diversifiant ses espaces d'exportation, ses investissements et ses alliances économiques. Elle a également renforcé la crédibilité du Maroc comme plateforme continentale attractive pour les

⁷⁸⁰ Abdelali SADIKI, Le Statut avancé du Maroc avec l'Union européenne : état des lieux et perspectives, thèse de doctorat, Université Chouaib Doukkali, 2025, p. 169 et s.

⁷⁸¹ Ibid, p. 180-184.

⁷⁸² Ibid, p. 184-188.

⁷⁸³ Op. Cit, p. 188-190.



investisseurs souhaitant accéder simultanément aux marchés africains et euro-méditerranéens. Dans cette perspective, la vocation du Royaume comme hub entre Europe et Afrique s'est progressivement consolidée⁷⁸⁴.

Il convient néanmoins de nuancer cette dynamique. La présence économique marocaine en Afrique demeure confrontée à plusieurs contraintes : concurrence accrue d'acteurs internationaux, instabilité politique dans certaines zones, fragilité des environnements juridiques, risques sécuritaires et limites des capacités financières nationales face aux grands compétiteurs mondiaux. En outre, la soutenabilité de cette projection suppose une cohérence durable entre ambitions diplomatiques et ressources économiques mobilisables.

Malgré ces réserves, la diplomatie économique africaine du Maroc constitue l'un des instruments les plus aboutis de son repositionnement géostratégique. Elle révèle une conception renouvelée de la puissance, moins fondée sur les moyens coercitifs que sur l'investissement, la connectivité, l'expertise sectorielle et la construction de réseaux d'interdépendance positive.

Ainsi, la coopération Sud-Sud portée par le Royaume ne saurait être réduite à une politique conjoncturelle d'opportunité. Elle participe d'une stratégie de long terme visant à inscrire le Maroc comme acteur central des dynamiques africaines émergentes, tout en renforçant sa capacité de négociation dans ses rapports avec ses partenaires traditionnels, notamment européens.

III. Vers une stratégie d'équilibre et de diversification

L'évolution récente de la diplomatie marocaine montre que l'ouverture africaine n'a pas remplacé l'ancrage européen, pas plus que celui-ci n'a perdu toute centralité. Le Royaume semble plutôt s'orienter vers une gestion simultanée de plusieurs espaces stratégiques, dans une logique de diversification progressive de ses partenariats. Dès lors, il convient d'examiner la manière dont ces différentes orientations s'articulent dans la pratique.

A. Complémentarité ou concurrence des espaces stratégiques ?

L'évolution récente de la politique étrangère marocaine invite à dépasser les lectures simplificatrices opposant orientation européenne et ouverture africaine. En réalité, le repositionnement géostratégique du Royaume semble moins relever d'un basculement exclusif d'un espace vers un autre que d'une recherche méthodique d'équilibre entre plusieurs cercles d'appartenance. Dès lors, la question centrale n'est pas tant celle d'un choix entre l'Europe et l'Afrique, mais celle des modalités d'articulation entre ces deux espaces stratégiques majeurs.

Pendant plusieurs décennies, l'Union européenne a constitué le principal horizon économique et institutionnel du Maroc. Premier partenaire commercial, investisseur majeur, destination privilégiée des exportations marocaines et espace de forte présence migratoire, l'Europe demeure un pilier structurel de l'économie nationale. En outre, les relations avec l'Union se caractérisent par un degré élevé d'institutionnalisation, notamment à travers l'Accord d'association et le Statut avancé⁷⁸⁵.

À l'inverse, la montée en puissance de la dimension africaine répond à des logiques partiellement distinctes. Le continent africain représente pour le Maroc un espace d'expansion économique, de solidarité politique, de projection diplomatique et de valorisation de son expertise sectorielle. Là où l'Europe incarne historiquement la centralité des échanges et de la

784 OECD, Global Outlook on Financing for Sustainable Development, Paris, 2020, p. 95-101.

785 Abdelali SADIKI, Le Statut avancé du Maroc avec l'Union européenne : état des lieux et perspectives, thèse de doctorat, Université Chouaib Doukkali, 2025, p. 134 et s.



modernisation normative, l'Afrique apparaît davantage comme un espace d'opportunités stratégiques, de croissance future et d'influence politique ascendante⁷⁸⁶.

Dans cette perspective, les deux orientations peuvent être perçues comme complémentaires. Le Maroc peut mobiliser son ancrage européen pour renforcer sa crédibilité auprès de ses partenaires africains, tout en utilisant sa profondeur africaine pour accroître son utilité géopolitique aux yeux de l'Europe. Le Royaume se présente alors comme interface fonctionnelle entre deux ensembles régionaux dont les intérêts économiques, migratoires, énergétiques et sécuritaires sont de plus en plus interdépendants⁷⁸⁷.

Cette logique de complémentarité se manifeste dans plusieurs domaines. Sur le plan économique, le Maroc ambitionne de devenir une plateforme industrielle et logistique reliant les chaînes de valeur européennes aux marchés africains. Sur le plan énergétique, il valorise sa position dans les projets liés aux interconnexions électriques, aux énergies renouvelables et aux corridors atlantiques. Sur le plan diplomatique, il peut servir d'acteur de médiation ou de facilitation dans certains dossiers régionaux. Ainsi, loin d'être antagonistes, les dimensions européenne et africaine peuvent se renforcer mutuellement.

Toutefois, cette coexistence n'exclut pas des tensions potentielles. D'une part, certaines priorités européennes — en matière réglementaire, commerciale ou migratoire — peuvent entrer en décalage avec les intérêts économiques ou diplomatiques du Maroc en Afrique. D'autre part, l'approfondissement des engagements africains du Royaume mobilise des ressources politiques et financières susceptibles de réduire, à court terme, l'intensité de certains investissements orientés vers l'espace euro-méditerranéen⁷⁸⁸.

Par ailleurs, la concurrence entre puissances extérieures sur le continent africain complexifie davantage l'équation stratégique marocaine. La présence croissante de la Chine, de la Turquie, des pays du Golfe ou encore de certains acteurs européens place le Maroc dans un environnement compétitif où la consolidation d'avantages comparatifs devient essentielle. Dans ce contexte, le Royaume doit continuellement ajuster ses partenariats sans apparaître captif d'aucune sphère d'influence.

Il en résulte que la politique extérieure marocaine s'apparente de plus en plus à une diplomatie de multi-appartenances. Celle-ci consiste à entretenir simultanément plusieurs ancrages stratégiques, sans substitution mécanique entre eux. Le Maroc ne renonce ni à l'Europe, ni à l'Afrique ; il cherche à optimiser les bénéfices tirés de chacune, tout en réduisant les dépendances excessives.

Ainsi, l'opposition entre complémentarité et concurrence doit être relativisée. Les espaces européen et africain ne constituent pas nécessairement des alternatives exclusives, mais les composantes d'une stratégie marocaine de diversification raisonnée. La réussite de cette approche dépendra toutefois de la capacité du Royaume à maintenir la cohérence de ses engagements extérieurs et à transformer sa position géographique en avantage politique durable.

B. Perspectives et limites du repositionnement géostratégique marocain

Le repositionnement géostratégique engagé par le Maroc au cours des dernières années a incontestablement renforcé la visibilité internationale du Royaume et élargi ses marges d'action diplomatique. En diversifiant ses partenariats, en

⁷⁸⁶ Ibid., p. 169 et s.

⁷⁸⁷ Ibid., p. 190 et s.

⁷⁸⁸ Pierre Vermeren, *Le Maroc en transition*, Paris, La Découverte, 2021, p. 145-152.



consolidant sa présence africaine et en maintenant des relations étroites avec l'Union européenne, le Maroc a progressivement construit une posture extérieure plus souple et plus adaptée aux transformations de l'environnement international. Cette évolution témoigne d'une volonté de ne plus dépendre d'un seul espace de référence, mais de tirer parti de plusieurs cercles d'influence complémentaires.

Parmi les principales perspectives ouvertes par cette stratégie figure d'abord la consolidation du rôle du Maroc comme acteur de liaison entre l'Europe et l'Afrique. La position géographique du Royaume, la qualité de ses infrastructures, son expérience institutionnelle et la stabilité relative de son cadre politique constituent des atouts importants dans un contexte où les relations euro-africaines cherchent de nouveaux relais. Le Maroc peut ainsi renforcer sa vocation de plateforme économique, logistique et financière tournée vers les deux continents⁷⁸⁹.

Cette dynamique offre également au Royaume une capacité de négociation plus affirmée. Le développement de relations diversifiées avec des partenaires africains, asiatiques ou moyen-orientaux permet au Maroc d'aborder ses rapports avec ses partenaires traditionnels dans une position moins dépendante qu'auparavant. Sans remettre en cause la centralité de certains liens historiques, cette diversification contribue à rééquilibrer les rapports extérieurs du pays et à accroître son autonomie stratégique⁷⁹⁰.

Sur le plan continental, l'approfondissement de la présence marocaine en Afrique peut aussi favoriser l'émergence d'initiatives communes dans des secteurs d'avenir tels que la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables, la finance inclusive ou les infrastructures régionales. À moyen terme, cette orientation pourrait consolider la place du Maroc parmi les puissances d'influence du continent, à condition que cette présence s'inscrive dans la durée et repose sur des partenariats réellement mutuellement bénéfiques.

Cependant, ces perspectives ne doivent pas occulter certaines limites. La première tient à l'écart parfois sensible entre les ambitions affichées et les capacités disponibles. Toute stratégie d'influence suppose des moyens diplomatiques, financiers, humains et institutionnels importants. Or, la multiplication des engagements extérieurs exige une constance budgétaire et administrative qui peut, à terme, rencontrer des contraintes objectives.

La deuxième limite réside dans la complexité croissante des environnements régionaux. En Afrique comme dans l'espace euro-méditerranéen, les équilibres demeurent mouvants. Instabilités politiques, tensions sécuritaires, concurrence économique entre puissances extérieures et recompositions des alliances rendent parfois les projections de long terme plus incertaines. Le Maroc évolue ainsi dans des espaces prometteurs, mais également exigeants et parfois imprévisibles⁷⁹¹.

Une autre difficulté concerne la nécessité de maintenir la cohérence d'ensemble de l'action extérieure. Diversifier ses partenariats ne signifie pas juxtaposer des orientations sans articulation. Le succès de cette stratégie dépendra de la capacité du Royaume à hiérarchiser ses priorités, à coordonner ses instruments d'action et à préserver la lisibilité de ses choix internationaux. Une diplomatie efficace repose autant sur la multiplication des ouvertures que sur la clarté de la trajectoire poursuivie.

Enfin, les relations avec l'Union européenne demeureront un élément central de l'équation marocaine. L'ouverture africaine a renforcé la position du Royaume, mais elle ne saurait remplacer, à court terme, le poids économique, commercial et

⁷⁸⁹ Abdelali SADIKI, Le Statut avancé du Maroc avec l'Union européenne : état des lieux et perspectives, thèse de doctorat, Université Chouaib Doukkali, 2025, p. 169 et s.

⁷⁹⁰ Ibid., p. 190 et s.

⁷⁹¹ Pierre Vermeren, Le Maroc en transition, Paris, La Découverte, 2021, pp. 152-160.



humain des liens euro-marocains. L'enjeu n'est donc pas de substituer un espace à un autre, mais de gérer intelligemment cette pluralité d'appartenances.

En définitive, le repositionnement géostratégique du Maroc ouvre des perspectives réelles, mais il appelle également une gestion fine des équilibres. Sa réussite dépendra moins de l'ampleur des annonces que de la capacité à transformer les choix diplomatiques en résultats durables. C'est à cette condition que le Royaume pourra consolider sa place comme acteur régional crédible, à la croisée de l'Europe et de l'Afrique.

Conclusion

L'analyse du repositionnement géostratégique du Maroc met en évidence une évolution significative de la politique extérieure du Royaume au cours des dernières décennies. Longtemps structurée autour d'un ancrage privilégié avec l'Union européenne, cette politique s'est progressivement élargie à de nouveaux espaces d'action, en particulier le continent africain. Cette transformation ne traduit ni une rupture avec les orientations traditionnelles du Maroc, ni un simple ajustement conjoncturel. Elle s'inscrit davantage dans une stratégie réfléchie de diversification des partenariats et d'adaptation aux mutations de l'ordre international.

Le partenariat avec l'Union européenne demeure, à bien des égards, un socle central des relations extérieures marocaines. Les interdépendances économiques, les liens humains, la coopération institutionnelle ainsi que la portée du Statut avancé confirment la permanence de cette relation structurante. Toutefois, la centralité européenne n'exclut plus d'autres dynamiques. Le renforcement de la présence marocaine en Afrique, la réintégration du Royaume au sein de l'Union africaine et le développement d'une diplomatie économique active traduisent l'affirmation d'une profondeur stratégique longtemps sous-exploitée⁷⁹².

L'un des principaux enseignements de cette étude réside dans le fait que le Maroc semble avoir privilégié une logique d'articulation plutôt qu'une logique de substitution. L'ouverture africaine n'a pas remplacé l'ancrage européen ; elle l'a complété. De même, les liens historiques avec l'Europe n'ont pas empêché l'émergence de nouveaux partenariats. Cette capacité à évoluer simultanément dans plusieurs espaces constitue l'un des traits les plus marquants de la diplomatie marocaine contemporaine.

Ce repositionnement n'est cependant pas exempt de défis. Il suppose des moyens constants, une coordination stratégique durable et une capacité d'adaptation à des environnements internationaux instables. Il exige également de maintenir l'équilibre entre ambitions extérieures et priorités internes, car la crédibilité internationale d'un État reste étroitement liée à la solidité de ses fondements économiques, institutionnels et sociaux.

En définitive, le Maroc cherche aujourd'hui moins à choisir entre l'Europe et l'Afrique qu'à valoriser sa position singulière entre ces deux espaces. C'est dans cette capacité à faire de la pluralité géographique un levier politique que réside sans doute la spécificité de son repositionnement géostratégique. Si cette orientation se confirme dans la durée, le Royaume pourrait consolider son statut d'acteur régional de référence, capable de relier des ensembles souvent pensés séparément et d'occuper une place croissante dans les équilibres euro-africains de demain.

Bibliographie

1. Ouvrages

⁷⁹² Abdelali SADIKI, Le Statut avancé du Maroc avec l'Union européenne : état des lieux et perspectives, thèse de doctorat, Université Chouaib Doukkali, 2025, p. 169 et s.



- Amin Samir, Arrighi Giovanni, Chesnais François, Harvey David, Itoh Makoto et Katz Claudio, Qu'est-ce que le néolibéralisme ?, Paris, Actuel Marx, 2006.

- Khader Bichara, L'Europe pour la Méditerranée, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Saaf Abdellah, Le grand retour du Maroc en Afrique, Rabat, Afrique Orient, 2018.
- Vermeren Pierre, Le Maroc en transition, Paris, La Découverte, 2021.
- Waltz Kenneth, Theory of International Politics, Reading, Addison-Wesley, 1979.
- Wendt Alexander, Social Theory of International Politics, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

2. Articles scientifiques

- Bicchi Federica, "The Politics of the European Neighbourhood Policy", European Foreign Affairs Review, vol. 11, 2006.
- EL KADIRI, Abdelkader, La politique extérieure du Maroc entre le projet et la réalité, Le Maroc actuel : Une modernisation au miroir de la tradition, 1992, pp. 171-190.
- Bühlmann Christian, « Le concept d'asymétrie : une plus-value pour comprendre les conflits modernes ? », Stratégique, n°100-101, 2012.
- Coman Ramona et Sbaraglia Fanny, « Gouverner par la conditionnalité ou la flexibilité ? », Gouvernement et action publique, vol. 7, n°3, 2018.
- Favin Lévêque Jacques, « Comment définir l'autonomie stratégique européenne ? », Revue Défense Nationale, n°841, 2021.
- Gillespie Richard, "The Barcelona Process and Euro-Mediterranean Relations", Mediterranean Politics, vol. 2, 1997.

- Jeangène Vilmer Jean-Baptiste, « Le constructivisme », in Théories des relations internationales, Paris, PUF, 2023.
- Schimmelfennig Frank, "Europeanization beyond Europe", Living Reviews in European Governance, vol. 7, 2012.

3. Thèses et travaux universitaires

- Sadiki Abdelali, Le Statut avancé du Maroc avec l'Union européenne : état des lieux et perspectives, thèse de doctorat en sciences juridiques et politiques, Université Chouaib Doukkali, 2025.

4. Rapports et documents institutionnels

- Commission européenne, Déclaration conjointe sur le Statut avancé Maroc-UE, Bruxelles, 2008.
- Commission européenne, Réexamen de la Politique européenne de voisinage, Bruxelles, 2015.
- Organisation de coopération et de développement économiques, Global Outlook on Financing for Sustainable Development, Paris, 2020.
- Union africaine, Décision relative à la réadmission du Maroc au sein de l'organisation, Addis-Abeba, 2017.

5. Textes juridiques et accords

- Accord d'association entre le Royaume du Maroc et les Communautés européennes, signé en 1996, entré en vigueur en 2000.
- Déclaration conjointe UE-Maroc relative à l'octroi du Statut avancé, 13 octobre 2008.
- Traité sur l'Union européenne.